



Nous remercions...
Nos partenaires



Mairie de
BOUCAGNÈRES



Dambax SA

SOTRASO
Vic Fezensac



GARAGE LIFSITZ



GELAS
BP 3 - 32190 VIC-FEZENSAC

Le souffle du Gers



Le souffle du Gers
23^{ème} Edition

Dimanche 21 mars 2010

SEMI-MARATHON
Seissan - Auch

et 10 km Boucagnères - Auch



- Vos magasins «Sud-Ouest»**
- Albi
 - Agen
 - Auch
 - Aurillac
 - Bergerac
 - Boé
 - Brive
 - Cahors
 - Castres
 - Gourdon
 - Labège
 - Lannemezan
 - Libourne
 - Lormont
 - Moissac
 - Montauban
 - Mont de Marsan
 - Orthez
 - Pamiers
 - Périgueux
 - Saint Gaudens
 - Saint Paul Les Dax
 - Saint Alban
 - Saint Médard
 - Toulouse
 - Villefranche de Rouergue
 - Villeneuve sur Lot

“Sud-Ouest”

> REGLEMENT

Art.1 : L'Athlétic Club Auscitain, avec l'aide de ses partenaires, organise le Dimanche 21 Mars 2010 le semi-marathon SEISSAN-AUCH et le 10 km BOUCAGNERES-AUCH.

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés.

Art. 2 : Le départ du 21,1 km est fixé à 10h à Seissan, 100m en amont pour les Handisport à 9h50. L'arrivée sera jugée sur la piste d'athlétisme du Stade Jacques Fouroux à Auch.

Le départ des 10 km est fixé à 9h30 à Boucagnères.

Art. 3 : Le 21,1 km et le 10 km sont classants et qualificatifs pour le Championnat de France FFA.

Art. 4 : Le dossier d'engagement doit comprendre :

- la fiche d'inscription
- la photocopie de la licence FFA 2009/2010 ou un certificat médical **OBLIGATOIRE** pour les non licenciés mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins de un an
- les droits d'engagement. (voir Art. 7)

Art. 5 : En cas d'annulation de l'épreuve le jour même et en cas de non participation à l'une des épreuves, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

Art. 6 : Les catégories d'âge donneront lieu à un classement conforme aux règles de la FFA.

Des récompenses seront attribuées en fonction de la dotation globale annoncée ainsi que des lots en nature. Tous les participants se verront remettre un tee-shirt souvenir.

Art. 7 : Les droits d'inscription, pour le 21,1 km, sont fixés à 12 Euros avant le jour de la course.

Moyennant un supplément de 3 Euros, les inscriptions seront prises jusqu'au dernier moment à Seissan.

Les droits d'inscription, pour le 10 km, sont fixés à 8 Euros et 10 Euros le jour de la course à BOUCAGNERES.

Les dossards pourront être retirés au Stade Jacques Fouroux (résidence du Moulia (O.M.S.)) le Samedi 20 Mars 2010 de 14h à 18h30 ou bien le jour de la course à Seissan et Boucagnères. Il devra être porté sur la poitrine et ne devra pas être plié. (Prévoir des épingles).

Les chèques sont à rédiger à l'ordre de : Athlétic Club Auscitain.

On pourra s'inscrire auprès de :

Sacci lotto isabelle : 11, rue Edmond Castéra - 32000 AUCH

Art. 8 : Conformément à la loi, l'Athlétic Club Auscitain est couvert par une police d'assurance à responsabilité civile souscrite auprès de la société AXA. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 9 : Seul le 21,1 km est ouvert aux athlètes handicapés ; organisation et classements assurés par Auch Andi : **OMAR - Tél. : 06 84 17 39 66.**

Art. 10 : La participation au semi-marathon SEISSAN-AUCH et au 10 km BOUCAGNERES-AUCH suppose l'acceptation du présent règlement.

> TOUT SAVOIR

INSCRIPTION :

Au moyen du bulletin ci-joint (Un repas vous est proposé le dimanche midi). **Aucune inscription par téléphone, fax, ou email.**

DOSSARDS :

Ils peuvent être récupérés le samedi 20/03/10 de 14h à 18h30 au Stade Jacques Fouroux - Résidence du Moulia (O.M.S. / Av. de Pyrénées) à Auch ou le jour de l'épreuves sur les lieux d'inscription.

HORAIRE :

*départ du semi-marathon :

10h à Seissan

*départ du 10 km 9h30 à Boucagnères

NAVETTES :

*départ des navettes pour Seissan et Boucagnères :

toutes les 15 mn à partir de 8h jusqu'à 9h sur le parking de Carrefour -route de Tarbes- Auch. Possibilité de laisser un sac vestiaire dans la dernière navette de Seissan et de le récupérer au Stade Jacques Fouroux devant la piscine à Auch, après la course.

RECOMPENSES :

Dotation globale : 3500 euros

Semi : 5 premiers Hommes et Femmes
Classement par équipe : 1 première équipe Hommes et 1 première équipe Femmes (le classement s'effectue sur 3 athlètes pour les femmes et 4 athlètes pour les hommes licenciés FFA).

Challenge du Club le plus représenté.

Prime au record du semi et lots en nature

10 km : 3 premiers Hommes et 3 premières Femmes au "scratch".

3 premiers de chaque catégories Hommes et Femmes.

Remise des récompenses à partir de 10h30.

RECORDS : SEMI : Homme : 1h02'05" - Femme : 1h11'22"

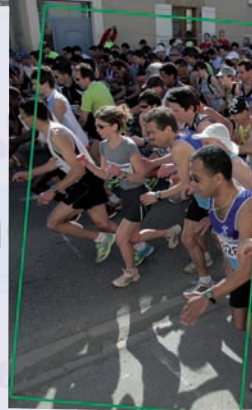
DOUCHES : Stade Jacques Fouroux à Auch

RAVITAILLEMENTS :

Tous les 5 km, boissons et aliments énergétiques

CHALLENGE NATHALIE BRONCAN :

sur trois 1^{ères} féminines du même club.



> CONTACT

Office Municipal des Sports 05 62 61 25 02 (horaires de bureau)
SACCILOTTO Isabelle 05 62 05 47 73
MEDIAMOLE Bernard 05 62 63 07 46 : Seissan-Auch
E-Mail : semiseissanauch@orange.fr
MARROT Monique 05 62 05 16 02
Site Internet : semiseissanauch.org

> FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 18/03/2010 à :
SACCILOTTO Isabelle - 11, rue Edmond Castéra - 32000 AUCH
Tél. : 05 62 05 47 73

Toute inscription doit être accompagnée du chèque d'engagement et de la photocopie de la licence 2008-2009 ou du certificat médical.

21,1 km

10 km

(Ecrire en lettres capitales)

N° de licence F.F.A. :

Nom :Prénom :

Sexe : M F Année de naissance :Nationalité :

Club ou Association :Catégorie :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone :

Adresse Mail :

Droits d'inscription :

Inscription (O.M.S.) jusqu'au 21/03/09 : 12 € pour le 21,1 km

Inscription le jour de la course : 15 € pour le 21,1 km

Inscription pour le 10 km : 8 €

Inscription le jour de la course : 10 €

Règlements par chèque à l'ordre de : ATHLETIC CLUB AUSCITAIN.

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du semi-marathon SEISSAN-AUCH et du 10 km BOUCAGNERES-AUCH.

> INSCRIPTION REPAS

REPAS DU DIMANCHE 21 MARS 2010

Nom :Prénom :

Nombre de réservation : x 12 € =

Règlement par chèque en même temps que l'inscription.